



VICE-PRÉSIDENTE
MINISTÈRE DE LA CULTURE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE L'ENVIRONNEMENT,
DU FONCIER ET DE L'ARTISANAT,
en charge des relations avec les Institutions

N° **17937** / VP / DAF / DOM

PAPEETE, le **21 SEP. 2023**

DIRECTION DES AFFAIRES FONCIÈRES
SECTION DU DOMAINE

La responsable,

Affaire suivie par :
dafdom
Tél : 40.47.19.31

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES LE VENDREDI 13 OCTOBRE 2023

Lieux : sur les sites de la Direction de l'équipement puis de la Direction des affaires foncières
à Tipaerui – Papeete à partir de 8h30

Pj : Liste des véhicules et biens meubles mis en vente

CONDITIONS DE LA VENTE

La vente aura lieu sans garantie d'aucune sorte de la part de la Direction des Affaires foncières. Le matériel est vendu dans l'état dans lequel il se trouve le jour de la vente. Il ne sera admis aucune réclamation pendant ou après la vente.

Le prix de l'adjudication, majoré de 10% pour tous frais, sera payable au comptant immédiatement avant l'enlèvement du bien qui doit être effectué le jour même de la vente.

Le paiement en espèces est limité à 119 300 FCFP. Au-delà de ce montant, le règlement se fera uniquement par chèque à l'ordre de la Recette – Conservation des hypothèques.

A défaut de paiement du prix le jour de la vente, la Direction des Affaires foncières se réserve le droit de remettre en vente le bien.

A défaut d'enlèvement dans les 48 heures du bien cédé, l'acheteur sera tenu de verser à la Direction des Affaires Foncières (DAF) une indemnité journalière. Son montant sera fixé par la DAF, sans préjudice des poursuites qui pourraient être exercées à l'encontre de l'acheteur défaillant. Le bien sera considéré comme n'ayant jamais été vendu.

La Direction des Affaires foncières se réserve également le droit de modifier les conditions de vente ci-dessus et notamment de retirer un bien de la liste des produits en vente.

Aucune réclamation ne sera admise à ce sujet.

Pour la Vice-Présidente et par délégation,

Titaina JACQUET



VICE-PRÉSIDENCE
MINISTÈRE DE LA CULTURE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE L'ENVIRONNEMENT,
DU FONCIER ET DE L'ARTISANAT,
en charge des relations avec les Institutions

N° 17937 / VP / DAF / DOM

PAPEETE, le 21 SEP. 2023

DIRECTION DES AFFAIRES FONCIÈRES
SECTION DU DOMAINE

La responsable,

Affaire suivie par :
dafdom
Tél : 40.47.19.31

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES LE VENDREDI 13 OCTOBRE 2023

Lieux : sur les sites de la Direction de l'équipement puis de la Direction des affaires foncières
à Tipaerui – Papeete à partir de 8h30
Pj : Liste des véhicules et biens meubles mis en vente

CONDITIONS DE LA VENTE

La vente aura lieu sans garantie d'aucune sorte de la part de la Direction des Affaires foncières. Le matériel est vendu dans l'état dans lequel il se trouve le jour de la vente. Il ne sera admis aucune réclamation pendant ou après la vente.

Le prix de l'adjudication, majoré de 10% pour tous frais, sera payable au comptant immédiatement avant l'enlèvement du bien qui doit être effectué le jour même de la vente.

Le paiement en espèces est limité à 119 300 FCFP. Au-delà de ce montant, le règlement se fera uniquement par chèque à l'ordre de la Recette – Conservation des hypothèques.

A défaut de paiement du prix le jour de la vente, la Direction des Affaires foncières se réserve le droit de remettre en vente le bien.

A défaut d'enlèvement dans les 48 heures du bien cédé, l'acheteur sera tenu de verser à la Direction des Affaires Foncières (DAF) une indemnité journalière. Son montant sera fixé par la DAF, sans préjudice des poursuites qui pourraient être exercées à l'encontre de l'acheteur défaillant. Le bien sera considéré comme n'ayant jamais été vendu.

La Direction des Affaires foncières se réserve également le droit de modifier les conditions de vente ci-dessus et notamment de retirer un bien de la liste des produits en vente.

Aucune réclamation ne sera admise à ce sujet.

Copie(s) :

VP 1
DOM 1

Pour la Vice-Présidente et par délégation,



Liste des biens mis en vente le 13/10/2023

VEHICULES

N°	GENRE/MODELE	MARQUE	IMMAT.	REFORME
1	MTL	PIAGGIO	D 6964	Remise en circulation
2	SCOOTER	SUZUKI	D 7402	Remise en circulation
3	DEFENDER	LAND ROVER	D 5746	Remise en circulation
4	MEGANE	RENAULT	D 6492	Remise en circulation
5	JUMPER CTTE	CITROEN	D 5977	Remise en circulation
6	GETZ	HYUNDAI	D 6773	Remise en circulation
7	307	PEUGEOT	D 5986	Remise en circulation
8	206	PEUGEOT	D 6545	Remise en circulation
9	BERLINGO	CITROEN	D 6477	Remise en circulation
10	-	TRACTEUR AMOVIBLE	PM 835	-
11	-	CHARGEUSE SUR CHENILLES	PM 847	-
12	CTTE N1	MITSUBISHI	D 5364	Pièces detachées
13	EXPERT	PEUGEOT	D 5793	Pièces detachées
14	MATRIX 125	KEEWAY	D 6324	Pièces detachées
15	TWINGO	RENAULT	D 5053	Pièces detachées
16	TWINGO	RENAULT	D 5261	Remise en circulation
17	PELLE JOB	JCB	-	-
18	BERLINGO	CITROEN	D 6187	Remise en circulation
19	TWINGO	RENAULT	D 5245	Pièces detachées
20	DB CAB	KIAMOTORS	D 7253	Pièces detachées
21	RESP	NACELLE TRACTABLE	D 6671	Remise en circulation
22	MEGANE	RENAULT	D 6119	Remise en circulation
23	MEGANE	RENAULT	D 6490	Remise en circulation
24	DEFENDER	LAND ROVER	D 5679	Remise en circulation
25	DEFENDER	LAND ROVER	D 6260	Remise en circulation
26	SCOOTER	APRILIA	D 6818	Pièces detachées
27	LAND CRUISER	TOYOTA	D 5307	Remise en circulation
28	LAND CRUISER	TOYOTA	D 5463	Remise en circulation
29	LEXUS	TOYOTA	D 5970	Remise en circulation
30	KANGOO	RENAULT	D 6597	Pièces detachées

BIENS MEUBLES

N°	Désignation	Quantité	Observation
1	Luminaires	136	vente en lot
2	Spots encastrés	3	vente en lot
3	Machine à affranchir	1	
4	I-Phone SE 64 GB black	1	Pas de chargeur
5	Tables de dessin (architecte, géomètre)	3	
6	Table lumineuse de dessin (architecte, géomètre)	1	

ITINERAIRE - HANGAR DE LA DIRECTION DES AFFAIRES FONCIERES ET DE LA DIRECTION DE L'EQUIPEMENT - RENSEIGNEMENT AU 40.47.18.80 ou 40.47.19.31

**Papeete
TIPAERUI**

